



Non respect d'une clause dans un contrat de prêt

Par **dadou95110**, le **23/05/2013** à **15:08**

bonjour,

j'ai souscrit un pret pour mon véhicule.

Dans le contrat est stipulé que nous devons remboursé en fin de mois.

il y a plusieurs cases comme paiement :

- le 5 du mois
- le 10 du mois
- le 15 du mois
- le 20 du mois
- fin de mois

nous avons donc choisit fin de mois

or le soucis aujourd'hui c'est que l'organisme nous prélève le 20 de chaque mois.

Puis-je mettre fin au contrat, quelles sont les conséquences,y a t'il des dommages et intérêts ?

merci de votre réponse

Par **pat76**, le **23/05/2013** à **17:48**

Bonjour

Vous avez envoyé une lettre recommandée à l'organisme de crédit afin de lui demander de respecter les termes du contrat et la date de prélèvement qui y était indiquée par vous?